

A Plozévet autrefois, Fortunes de mer. 1910: Le « *Cormorant* * »

* navire anglais

Sources: la *Dépêche de Brest*, *Ouest Eclair*, *Le Finistère* de février, mars et avril 1910.



Photo H&P



En 2014, une forte tempête a dégagé ce qui subsistait de l'épave

A Plozévet, non loin de l'anse de Canté, un reste de squelette métallique est enfoui dans le sable, témoin d'événements qui se sont déroulés sur ce rivage, où ont eu lieu bien des drames.

Le 15 février 1910, à cinq heures du matin le chalutier à vapeur anglais *Cormorant*, de Plymouth, est venu se jeter à la côte à Canté.

C'était un beau navire en acier, construit à Aberdeen en 1908, propriété de M. James Chant de Plymouth. Son équipage se composait de neuf hommes dont le capitaine Sheldon.

Il revenait d'une fructueuse campagne de pêche dans le golfe de Gascogne et rejoignait son port d'attache.

Le capitaine aurait confondu le phare de Penmarc'h avec celui d'Ouessant et croyait ainsi entrer en Manche lorsque, vers 9 heures du soir, il se trouva parmi les brisants. Le vent soufflait en tempête et le bruit des vagues ne permit pas aux riverains d'entendre la sirène de détresse.

Le bateau était chargé de merlus, soles, raies, rougets ...

les avariés ne paraissaient pas graves et seul le *second* était légèrement blessé. L'équipage fut hébergé à l'hôtel de la Boule d'Or à Brest, en attendant son rapatriement.

Le capitaine et le mécanicien restèrent sur place pour sauvegarder le navire.

Les mareyeurs d'Audierne et de la région proposèrent d'acheter le produit de la pêche mais **ils ne purent le faire, faute d'avoir une réponse de l'armateur.**

Les 15 tonnes de poissons restèrent invendues.

En 1910, les communications n'étaient pas simples !

M. Smart, inspecteur de la Compagnie mutuelle des chalutiers anglais pensa que le renflouement serait possible lors des grandes marées.

En mars, le **remorqueur St Félix de Nantes** ne réussit pas* à renflouer le navire, une seconde tentative pourrait être faite en avril, mais on évoquait aussi un dépeçage sur place.

Plozévet.

Accident. — On nous écrit :

« Lundi, à quatre heures du soir, pendant les travaux de renflouement du vapeur anglais *Cormoran*, échoué, comme on le sait, sur la côte de Plozévet, et acheté dernièrement par M. Le Rest, entrepreneur à Pouldreuzic, un accident s'est produit dans les circonstances suivantes : en manœuvrant un treuil à bras pour tendre une aussière destinée à maintenir le navire, les ouvriers ont lâché la manivelle qui est venue atteindre trois d'entre eux : l'un, le nommé Alain Quéré, âgé de 32 ans, de Kerongard, a été véritablement sculpté à la région frontale et au cuir chevelu et a dû subir de nombreux points de suture de la part du docteur Le Quéré, de Pont-Croix, qui lui a prodigué ses soins éclairés. Les deux autres sont moins grièvement blessés. Ce sont : les nommés Alain Cabillic, âgé de 31 ans, atteint de plaie pénétrante du bras droit, et Guillaume Breton, âgé de 28 ans, atteint de contusions du thorax. Les blessures de ces ouvriers, surtout de Quéré, quoique douloureuses, ne mettent pas leurs jours en danger. Ils en seront quittes pour une incapacité de travail de 15 à 20 jours. »

En avril, la carcasse fut achetée par un entrepreneur de Pouldreuzic et un accident se produisit, relaté ci-contre par « *Le Finistère* ».

Alain Le Quéré (1878-1956) cultivateur à Kérongard-Nabadez.

Peu de temps après l'échouage, la presse évoqua un pillage de l'épave par une bande d'individus non identifiés, venus barrer la route aux mareyeurs et emportant même les provisions de bouche de l'équipage.

Aucune allusion à cet événement ne parut dans la presse des jours et mois qui suivirent, pas de comparution au tribunal correctionnel non plus.

* On évoqua beaucoup de non-dits dans cette affaire : le remorqueur n'aurait pas tout fait pour réussir le sauvetage du bateau en raison d'intérêts non avouables....

